

AVIS DE COURSE

Les Voiles d'Automne

Du Vendredi 5 au Dimanche 7 Octobre

6ème Coupe International des Monotypes

Corsaire – Micro – Surprise – Platu

Aix-les-Bains - CNVA

1. REGLES La régate sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. Les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régate est ouverte à tous les bateaux de type: Corsaire – Micro – Surprise – Platu

Un minimum de 7 concurrents par classe. Toute classe en faisant la demande par l'intermédiaire de son président d'association de classe avant le 15 Septembre 2018 sera invitée, à la condition d'offrir la garantie de réunir au moins 7 concurrents.

- 2.1. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

3. DROITS A PAYER

Les équipages peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription sur le site internet du Club Nautique Voile d'Aix les Bains (www.cnva.com), accompagné du règlement correspondant :

Classes Corsaire - Surprise

Inscription du bateau 30 € + 20 € par personne* souhaitant participer à la soirée des équipages

Classes Micro – Platu

Inscription du bateau 20 € + 20 € par personne* souhaitant participer à la soirée des équipages

* skippers , équipiers, accompagnateurs

Mode de règlement : Paiement sur place

NB : Les droits d'inscription ne sont pas remboursables.

4. PROGRAMME

Jeudi 4 octobre :

15 heures – 18 heures : grutages et confirmation des inscriptions

Vendredi 5 octobre :

8 heures – 13 heures : grutages et confirmation des inscriptions 13 heures: Briefing coureurs

14 heures : 1ère manche de la journée, manches à suivre.

15 heures – 18 heures : grutages et confirmation des inscriptions

Samedi 6 octobre :

8h30– 12h30 : grutages et confirmation des inscriptions (Micro et Platu)

10 heures : 1ère manche de la journée, manches à suivre. (Corsaire et Surprise)

13 heures : 1ère manche de la journée, manches à suivre. (Micro et Platu)

19 heures 30 : Soirée des équipages (20 € par personne)

Dimanche 7 octobre :

10 heures : 1ère manche de la journée, manches à suivre. Remise des prix dès que possible.

Sur l'eau :

Les Corsaire courent Vendredi, Samedi, Dimanche

Les Micro et Platu courent Samedi, Dimanche

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront **affichées selon la Prescription Fédérale.**

6. LES PARCOURS seront des parcours construits ou côtier.

7. CLASSEMENT Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. PRIX Des prix seront distribués au plus vite le dernier jour de course

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

12. DROIT A L'IMAGE

Les participants à la Coupe internationale des monotypes «Voiles d'Automne» autorisent l'organisation à utiliser tout support média à des fins promotionnelles. Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant la manifestation, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

13. AMARRAGE

Le Club Nautique Voile d'Aix les Bains assurera l'amarrage à flot du jeudi 4 octobre à partir de 12h00 jusqu'au lundi 8 octobre à 12h00

14. HEBERGEMENT

Contactez la centrale de réservation de l'Office Touristique d'Aix les Bains au 04 79 88 68 05.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CNVA - Le Grand Port - 73100 - AIX-LES-BAINS - 04.79.34.10.74 - info@cnva.com